

Conseil Municipal d'Andouillé Neuville

Séance du Lundi 26 Mars 2018

Présents : E Eloré, F Coquet, R Ngassa, G Canto,
C Gautier, A Tropée, P Bréhant, JF.Menant, L L'Héréec
D Gamichon, L Juin , I Cloteau M Poiteaux

Absents Excusés :

Absents

Secrétaire de Séance : L L'Héréec

Approbation Compte-Rendu Conseil Municipal du 05 Mars 2018.

1) Budget Communal

➤ Approbation du Compte Administratif et du Compte de Gestion 2017

Monsieur le Maire quitte la séance au moment du vote du Compte Administratif

Le compte administratif et le compte de gestion dressé par le percepteur de Saint Aubin d'Aubigné, Mr Soubigou, sont approuvés à l'unanimité.

Ils se résument ainsi :

Section de Fonctionnement		Section d'Investissement	
Recettes	: 759 693.55 E	Recettes	: 256 381.66 E
Dépenses	: 602 567.25 E	Dépenses	: 95 604.89 E
Excédent	: 157 126.30 E	Excédent	: 160 776.77 E

➤ Affectation du Résultat d'Exploitation

Il est décidé d'affecter le résultat comme suit :

Fonctionnement	Affectation à l'excédent reporté	137 126.30 E
Investissement	Affectation complémentaire en réserves	20 000.00 E

➤ Vote du Budget Primitif 2018

Le conseil municipal vote le budget primitif 2018.

Il s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

Section de Fonctionnement		Section d'Investissement	
Recettes	: 692 696.00 E	Recettes	: 279 428.00 E
Dépenses	: 692 696.00 E	Dépenses	: 279 428.00 E

Taux d'Imposition des Taxes Directes Locales

variation des taux de 2%

ALSH

Ouverture ALSH = mercredis périodes scolaires + été + petites vacances 1 semaine / 2

Subvention de la commune = 16 248.98 E

Convention Financement RASED

A compter du 01 Janvier 2017, Financement du RASED à la charge des Communes

Budget géré par la Commune de Saint Aubin d'Aubigné sur la base de 1.50 E par élève

Monsieur le Maire est autorisé à signer la convention de financement du RASED 2017-2019

Acquisition tracteur

Autorisation donnée au Maire et à la Commission Finances pour conduire ce dossier

Aliénation Bâtiment Communal situé Rue de la Vallée au prix de 255 000 E net vendeur

2) Budget Assainissement

➤ Approbation du Compte Administratif et du Compte de Gestion 2017

Monsieur le Maire quitte la séance au moment du vote du Compte Administratif

Le compte administratif et le compte de gestion dressé par le percepteur de Saint Aubin d'Aubigné, Mr Soubigou, sont approuvés à l'unanimité.

Ils se résument ainsi :

Section de Fonctionnement		Section d'Investissement	
Recettes	: 156 912.77 E	Recettes	: 267 301.27 E
Dépenses	: 42 252.45 E	Dépenses	: 16 772.19 E
Excédent	: 114 660.32 E	Excédent	: 250 529.08 E

➤ Affectation du Résultat d'Exploitation

Il est décidé d'affecter le résultat comme suit :

Fonctionnement	Affectation à l'excédent reporté	74 660.32 E
Investissement	Affectation complémentaire en réserves	40 000.00 E

➤ Vote du Budget Primitif 2018

Le conseil municipal vote le budget primitif 2018.

Il s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

Section de Fonctionnement		Section d'Investissement	
Recettes	: 122 831.00 E	Recettes	: 483 022.00 E
Dépenses	: 122 831.00 E	Dépenses	: 483 022.00 E

Redevance Assainissement du 01.07.2018 au 31.12.2018

Rappel des tarifs de la redevance assainissement applicable du 01.07.2017 au 30.06.2018 :

* Prime fixe 20.00 E par Abonné

* Prix au m3 2.00 E par m3

Reconduction des tarifs

3) Questions Diverses

* Chemin Piétonnier

* Clôture Etang

* Clocher Eglise

* Personnel Communal : Demande de Mise en disponibilité

* Prochaine Séance le 23.04.2018

Séance levée à 22h45.

Séance levée à 22h00.